

N°04

Date de publication
28 février 2024

Date d'observation
26 février 2024

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- [Colza](#)

Le stade D1 (BBCH 50) est atteint pour la majorité des parcelles (56% parcelles) au sein du réseau. La fraîcheur annoncée ces prochains jours associée à du vent et de la pluie devrait ralentir le cycle du colza.

- **Charançon de la tige du colza** : fin du pic de vol, captures en baisse pour certaines parcelles et captures significatives pour d'autres. 2 niveaux de risques sont à considérer en fonction des situations des parcelles.
- **Méligèthes** : risque faible à modéré. Premiers signalements en cœur de parcelle. A surveiller selon le stade et l'état global de la culture.
- **Puceron cendré** : risque faible. Premiers signalements.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture





Si le rôle des vers de terre dans la fertilité des sols est admis depuis longtemps, leur implication dans la vitalité des cultures peut l'être aussi. Ils contribuent à l'enracinement, la nutrition et l'hydratation des végétaux, et ainsi à leur bon développement et à une meilleure résistance aux stress, aux phytophages et/ou aux maladies.

Consultez la note nationale vers de terre [ici](#)

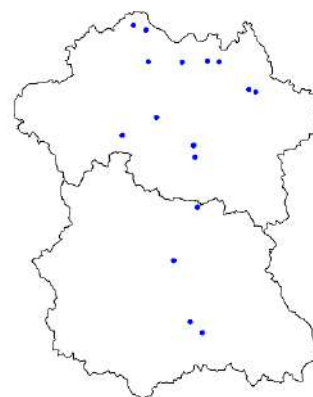


Parcelles BSV observées du 2024-02-20 au 2024-02-27

Réseau 2023-2024

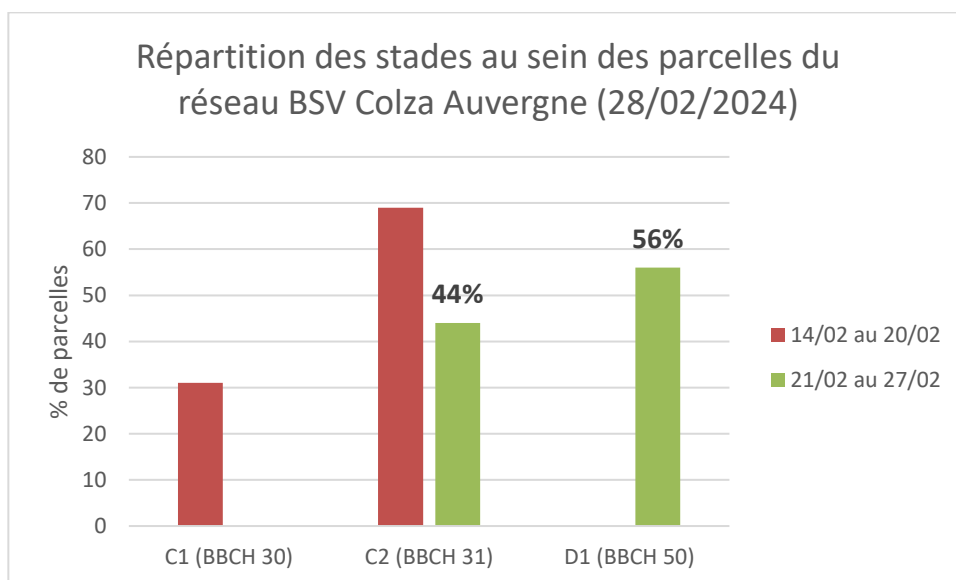
16 parcelles sur 17 ont fait l'objet d'un suivi cette semaine :

- 12 parcelles dans l'Allier (03)
- 4 parcelles dans le Puy-de-Dôme (63)



Stades des Colzas

Le stade D1 (BBCH 50) est atteint pour la majorité des parcelles soit 9 parcelles au sein du réseau. Il est caractérisé par les boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales. La montaison (stade C2 ou BBCH31) est engagée pour 7 parcelles.



Observations ravageurs

- Charançon de la tige du colza

Attention à la confusion possible avec le charançon de la tige du chou (voir annexe).

Le charançon de la tige du colza, de forme ovale avec un corps gris cendré à noir, mesure entre 3,5 et 4 mm ce qui en fait le plus gros charançon rencontré sur colza. Le vol survient lorsque la température de l'air dépasse les 10°C, avec une température du sol supérieure à 9°C, un ensoleillement suffisant, et en l'absence de vent et de précipitations. Les œufs déposés par les femelles dans les tiges des colzas émettent des composés chimiques qui conduisent à la désorganisation des tissus de la plante. Les symptômes se caractérisent par une déformation voire un éclatement des tiges pénalisant fortement l'alimentation de la plante, en eau notamment.

[Pour en savoir plus sur la faune auxiliaire](#)

Période de risque : le risque vis-à-vis du charançon de la tige apparaît lorsque les deux conditions suivantes sont réunies :

- Présence de tige tendre à partir du stade C2 ;
- Présence de femelles aptes à la ponte.

Le stade E marque la fin du risque principal.

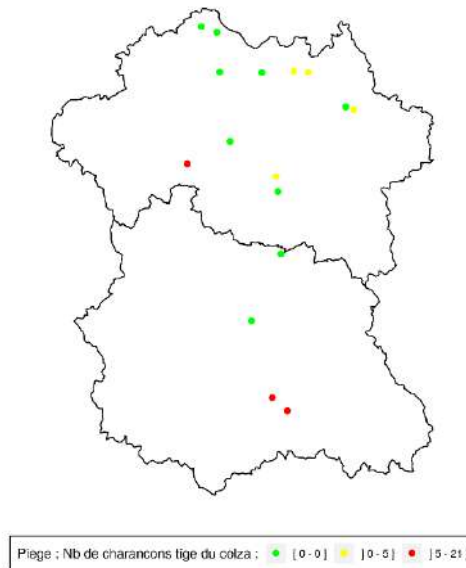
Seuil indicatif de risque : aucun seuil pour ce ravageur. La seule présence des adultes sur les parcelles, détectée par les captures dans les pièges sur végétation constitue un risque pour la culture. Le délai d'intervention est de 8 à 10 jours après les premières captures significatives, durée nécessaire pour que les femelles soient aptes à la ponte. Le stade E marque la fin du risque principal.

Observations : parmi les 16 parcelles suivies cette semaine, 7 signalent la capture de charançon de la tige du colza à hauteur de 7.6 individus/cuvette (min : 1 et max : 21).

Rappel semaine précédente : 16 parcelles sur 17 avec 14.4 ind/cuvettes (min : 1 et max : 80)

La carte ci-dessous indique la répartition des captures. Rappelons qu'une capture peut être considérée comme significative à partir de 5 individus piégés.

Parcelles observées du 2024-02-20 au 2024-02-27

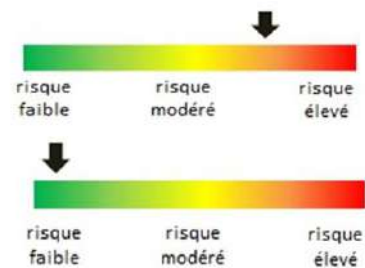


Analyse du risque

Les niveaux de captures cette semaine signalent la fin du pic de vol relevé la semaine dernière avec des niveaux de captures très importants sur la totalité des départements.

Néanmoins, des niveaux de captures dans certaines parcelles restent importants. Nous considérerons 2 niveaux de risque en fonction des situations des parcelles :

- Pour toutes les situations où il n'y a pas eu d'interventions et pour celles qui ont reçu des interventions il y a plus de 15 jours et qui enregistrent des captures cette semaine, on considèrera le risque moyen à fort.
- Pour toutes les autres situations (interventions dans les 15 jours et/ou pas de captures), on considèrera le risque



- **Charançon de la tige du chou**

Cet insecte n'est pas considéré comme nuisible pour la culture de colza.

Le charançon de la tige du chou peut être confondu avec celui du colza mais ne représente pas de risque pour la plante. Néanmoins son arrivée sur les parcelles souvent un peu avant celle du charançon de la tige du colza peut-être un indicateur pour surveiller l'arrivée de ce dernier.

8 parcelles signalent des captures à un niveau moyen de 14,4 individus/cuvette

Rappel semaine précédente : 17 parcelles – 68,5 individus/cuvette

Attention à ne pas confondre ces deux insectes (voir annexe).

- **Méligèthes**

Observation : cette semaine, on relève 7 parcelles indiquant des piégeages moyens à hauteur de 21 méligèthes/cuvette.

Pour mémoire, les cuvettes jaunes très attractives pour les méligèthes n'indiquent en rien un niveau de risque imminent ! C'est l'observation sur plantes qui guide le raisonnement de lutte, à l'échelle de la parcelle.

- **% plantes porteuses de méligèthes**

Aucun signalement de plantes avec des méligèthes

- **Nombre de méligèthes par plante**

5 parcelles relèvent des méligèthes par plante en cœur de parcelle à une hauteur moyenne de 0,14 individus/plante.

Période de risque : le colza est sensible du stade boutons accolés (D1) au stade boutons séparés (E).

Seuil indicatif de risque :

Etat du colza	Stade	
	Stade boutons accolés (D1) 	Stade boutons séparés (E) 
Colza vigoureux (sol profond, bonne vigueur des plantes, peuplement optimal, pas d'autres dégâts)	3 méligèthes par plante, <i>mais il est aussi possible d'attendre le stade E selon le contexte de croissance de l'année pour ré-évaluer le risque plus tard.</i>	6 à 9 méligèthes par plante
Colza stressés ou peu développés (climat stressant, déficit hydrique, peuplement trop faible ou trop important, vigueur faible des plantes, autres dégâts)	1 méligèthe par plante	2 à 3 méligèthes par plante

Analyse du risque : les premières méligèthes sont présentes dans les parcelles du réseau en témoigne les captures en cuvette. Des premiers signalements sont relevés en nombre de méligèthes par plante en cœur de parcelle mais le seuil de risque n'est pas atteint pour l'ensemble des parcelles. La météo annoncée ces prochains jours (fraicheur, vent et pluie) devrait cependant allongée la durée des stades du colzas (D1 pour la majorité). Une surveillance des parcelles sera donc à prévoir dans les prochains jours selon le stade et l'état global de la culture. On considérera le risque faible à modéré cette semaine.



Leviers Agronomiques : la fin du risque méligèthe intervient à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle. Par conséquent, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

- **Puceron cendré**

Biologie de l'insecte : les aptères sont de couleur jaunâtre à la mue. Une sécrétion cireuse leur confère leur aspect gris cendré. Les individus sont regroupés en colonie serrées. Ils entraînent une déformation des feuilles, des rougissements et/ou des décolorations de plante.

Période de risque : de la reprise de la végétation, au stade G4 (10 premières siliques bosselées).



Seuil indicatif de risque : 2 colonies par m². Une colonie peut désigner un manchon (cf. photo ci-contre) ou bien seulement quelques individus.

Colonie de pucerons cendrés en manchons (crédit : Terres Inovia)

Observation : 1 parcelle signale la présence de colonies à une hauteur moyenne de 0,2 colonie/m² en cœur de parcelle et 4 parcelles en signalent en bordure de parcelle à une hauteur moyenne de 0,24 colonie/m². Rappel semaine précédente : 1 parcelle – 0,2 colonie/m² (cœur de parcelle), 0,7 colonie/m² (bordure) + 1 parcelle flottante (quelques foyers à plus de 10 pucerons/plante).

Analyse du risque

Les parcelles sont actuellement en phase de sensibilité vis-à-vis de ce ravageur mais les observations indiquent que le risque reste limité à l'échelle du réseau. L'observation des parcelles est cependant nécessaire. On considère le risque faible.



ANNEXE 1 : Rappel des stades

Stade C1 : Reprise de végétation ; Apparition de jeunes feuilles ;

Stade C2 : Entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 : Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.

Stade D2 : Inflorescence principale dégagée et boutons accolés. Inflorescences secondaires visibles.

Stade E : Boutons séparés. Les pédoncules floraux s'allongent en commençant par ceux de la périphérie.



ANNEXE 2 : Distinction des charançons de la tige du chou et du colza

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou
(*Ceutorhynchus quadridens*)

RAREMENT NUISIBLE

Extrémités des pattes rousses

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun



Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"

